

## Consultation publique sur le secteur Saint-Ferdinand Compte rendu des ateliers créatifs virtuels

### Description

Dans le cadre de la consultation sur le secteur Saint-Ferdinand, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé des ateliers créatifs virtuels le 16 et 17 juin 2021.

Les ateliers avaient lieu sur la plateforme Zoom, où l'activité s'est déroulée en trois temps.

1. D'abord, l'OCPM rappelait l'objectif de la consultation et présentait les grandes lignes du territoire visé.
2. Ensuite, pour chaque atelier, deux petits groupes de 3 à 4 personnes ont été créés de manière aléatoire. Chaque groupe était accompagné d'une facilitatrice de l'OCPM. Un outil de création développé par l'OCPM sur la plateforme *jamboard*, permettait aux participants de faire des propositions d'aménagements sur un tableau blanc. Les idées écrites et/ou dessinées dans le *jamboard* de chaque salle se retrouvent en annexes, à la fin du présent compte rendu.
3. Enfin, la dernière étape était de revenir en plénière avec l'ensemble des participants ainsi que les commissaires. Cette étape permettait aux commissaires et aux participants d'échanger sur les propositions faites sur les tableaux blancs. Le présent compte rendu fait état de cette plénière.

## Atelier créatif

Mercredi 16 juin 2021 – 14 h

### Liste des participants :

- Anna Jackman
- Chloë Augat
- Dominique Dubé
- Jean-Christophe Landry Blanchard
- Jean-René Auger
- Nadida Mbarek
- Raymond Provost

### Salle 1

L'idée principale de la Salle 1 était de ne pas construire sur le terrain du 257 rue Saint-Ferdinand. Il y a eu consensus sur l'idée d'avoir une meilleure offre en espaces verts pour le secteur Saint-Ferdinand, principalement par l'agrandissement du parc Louis-Cyr du côté du 257 rue Saint-Ferdinand, terrain actuellement vacant. Des mots-clés tels que « pôle de ressources pour la communauté », « conservation de l'esprit du lieu » ainsi que « partage et rassemblement » sont utilisés pour décrire la vision du site. Pour plus de détails sur cette salle, voir l'annexe A.

### Salle 2

Dans le deuxième groupe, les discussions ont été d'avantage orienté dans l'idée qu'il pourrait y avoir du développement immobilier sur le site du 257 rue Saint-Ferdinand et que si tel était le cas, l'usage principal souhaitable serait du résidentiel, vu les besoins du quartier. Une phrase clé est proposée pour décrire la vision du site : « Un espace pour tous et pour un avenir meilleur ». Pour plus de détails sur cette salle, voir l'annexe B.

### **Compte rendu de la plénière**

Suite à la synthèse des idées des deux salles, les commissaires discutent avec les participant.e.s en plénière où cinq thématiques ont été soulevées : (1) nuisances du chemin de fer, (2) mobilité et sécurité, (3) espaces verts, collectifs et récréatifs, (4) communauté et (5) embourgeoisement.

#### **1. Nuisances du chemin de fer**

- Réduire les nuisances pour les nouveaux bâtiments, donc des normes de constructions plus élevées.
- Réduire les nuisances pour tout le monde, surtout celles dans le parc : mur coupe-son, mur végétal avec de gros arbres.

#### **2. Mobilité et sécurité**

- Plus d'accès aux abords du secteur Saint-Ferdinand, plus d'accès pour entrer dans le secteur Saint-Ferdinand si de nouveaux immeubles y sont construits.
- Il y a un problème de circulation actuellement. Si de nouveaux immeubles étaient construits, une attention particulière au stationnement serait de mise, peu importe les nouveaux usages.
- Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes qui circulent dans le secteur ou qui le traversent.
- Ajouter de la signalisation, penser à des parcours signalétiques.
- Profiter de la proximité du métro pour densifier afin que des ménages sans voiture viennent s'installer.
- Sécuriser les passages qui croisent la voie ferrée, autant pour le sentiment de sécurité que pour la sécurité physique.

#### **3. Espaces verts, collectifs et récréatifs**

- Nécessité d'avoir plus d'espaces verts. Dans Saint-Henri et le Sud-Ouest en général, il manque d'espaces de qualité de grande proportion. En ce sens, augmenter la superficie du parc Louis-Cyr de 10 % ne serait pas suffisant selon certains participants.
- Nécessité d'avoir plus d'espaces verts de meilleure qualité, animés et accessibles.
- Choisir les bons types de végétation, diversifier la végétation.
- Assurer des espaces d'ombre suffisants dans le parc Louis-Cyr et son potentiel d'agrandissement, notamment grâce à des pergolas.
- Implanter des jardins communautaires.
- Évaluer la possibilité d'avoir des espaces semi-publics. Les participant.e.s sont conscients que les nouveaux résidents voudront un espace privé, mais il y aurait peut-être la possibilité d'avoir des espaces partagés.
- Valoriser les équipements récréatifs, les améliorer pour les faire rayonner. Par exemple, mettre à niveau le terrain de soccer pour recevoir des tournois.
- La possibilité de ne pas construire sur le terrain du 257 rue Saint-Ferdinand est soulevée. Il est proposé que la Ville se porte acquéreur du terrain pour en faire un parc, afin de pallier le manque en matière d'espaces verts, collectifs et récréatifs du quartier.

- Un plus grand espace vert dans le quartier permettrait également de tenir des rassemblements plus importants, comme des festivals ou des pièces de théâtre, ou des usages qui demandent plus de place, par exemple, une fermette urbaine.

#### 4. Communauté

- Améliorer l'offre en services et en espaces communautaires en se basant sur l'exemple du Bâtiment 7.
- Valoriser davantage la sauvegarde du patrimoine, notamment le 4035 Saint-Ambroise et l'épicerie Aubut.
- Mettre à contribution les équipements récréatifs du parc Louis-Cyr pour que les élèves des écoles du quartier puissent les utiliser.
- Assurer des logements assez grands pour attirer des familles; prévoir des services communautaires et des commerces de proximité afin qu'elles puissent y demeurer même lorsque leurs enfants grandissent.
- Penser à la possibilité d'avoir des logements de type coopératif.

#### 5. Embourgeoisement

- Sécuriser des espaces abordables à long terme, autant pour le résidentiel que le commercial.
- Valoriser les espaces pour les artisans et les artistes, protéger le CISF qui est l'un des derniers espaces abordables dans le secteur, voire l'agrandir.
- Assurer une mixité sociale : logements sociaux, logements abordables, logements pour familles, coopératives, condos (le moins possible).
- Assurer la qualité architecturale des logements sociaux afin de les rendre pérennes, c'est-à-dire : beaux aujourd'hui, mais aussi dans 20 ans.
- Dû aux nuisances du chemin de fer, le 257 rue Saint-Ferdinand serait le terrain le moins propice du quartier à la construction résidentielle. Penser à la possibilité de ne pas mettre des logements sociaux à cet endroit pour éviter les préjudices.
- Densifier le terrain pour optimiser son développement, sans que ça soit juste des condos.

## **Atelier créatif**

**Jeudi 17 juin 2021 – 19 h**

### **Liste des participantes :**

- Anne Bergeron
- Camille Nicollet
- Dominique Ebanks
- Josiane Crampé
- Sophie Tsu
- Véronique Milius

### **Salle 1**

L'idée principale de la Salle 1 était de densifier intelligemment le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand pour profiter de sa proximité à la station de métro Place-Saint-Henri. Le concept de TOD a été évoqué à de multiples reprises. La Salle 1 mise sur la place importante du logement social. Sans augmenter nécessairement la superficie du parc Louis-Cyr, leur vision d'aménagement implique une restructuration du secteur Saint-Ferdinand autour du parc. La mise en réseau des différents espaces du secteur est primordiale, tout comme la préservation, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine industriel, notamment présent au sud du secteur Saint-Ferdinand. La phrase clé de la vision de ce groupe est : « Espace ludique, inclusif et vert ». Pour plus de détails sur cette salle, voir l'annexe C.

### **Salle 2**

L'idée principale de la Salle 2 était d'agrandir le parc Louis-Cyr en mobilisant le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand, tout en misant sur l'amélioration des accès au parc et la connectivité de celui-ci avec le secteur. En raison de la proximité de la voie ferrée, le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand ne serait pas l'endroit idéal pour du résidentiel, selon ce groupe, qui verrait plutôt une densification au sud du secteur Saint-Ferdinand, à même les espaces de stationnement de surface ainsi que les bâtiments patrimoniaux. Leur vision d'aménagement accorde une place importante au logement social. Une phrase clé est proposée afin de décrire leur vision du secteur : « Espace vert, solidaire, rassembleur et reconnecté ». Pour plus de détails sur cette salle, voir l'annexe D.

### **Compte rendu de la plénière**

Suite à la synthèse des idées énoncées au cours de l'atelier créatif, les commissaires discutent avec les participantes en plénière où six thématiques sont soulevées : (1) mobilité et interconnectivité, (2) la voie ferrée et ses nuisances, (3) espaces verts, collectifs et récréatifs, (4) milieu de vie complet et services de proximité, (5) densification et embourgeoisement et (6) patrimoine.

#### **1. Mobilité et interconnectivité**

- Améliorer les accès au parc et la connectivité de celui-ci avec le secteur. Créer un accès depuis la rue Notre-Dame, un accès depuis la rue Saint-Ferdinand, un accès depuis la rue Saint-Ambroise, mais également une passerelle permettant aux riverains de l'autre côté de la voie ferrée d'accéder au parc Louis-Cyr.
- Prévoir l'aménagement d'un sentier ou d'une trame de rues afin de désenclaver le stationnement situé sur la rue Saint-Ambroise, entre Distribution Alimentaire Aubut et le 4035 rue Saint-Ambroise.
- Faire du secteur Saint-Ferdinand un milieu de vie interconnecté muni d'un réseau de liens cyclables et piétonniers. Favoriser les modes de transport alternatifs.
- Assurer la construction de stationnements souterrains afin de subvenir à la demande de nouveaux logements. Si le souterrain n'est pas une solution viable, prévoir des espaces de stationnement au niveau du sol des lots de ces nouveaux logements. Le secteur Saint-Ferdinand est grandement minéralisé en raison des stationnements de surface et les rues sont saturées; la demande de nouveaux stationnements ne peut être comblée par les espaces de stationnement sur rue.

#### **2. La voie ferrée et ses nuisances**

- Désenclaver le secteur Saint-Ferdinand à l'aide de passerelles et de passages à niveau le long de la voie ferrée.
- Aménager un mur de son végétalisé le long de la voie ferrée.
- Pour tout futur développement résidentiel, favoriser des matériaux de construction insonorisants.

#### **3. Espaces verts, collectifs et récréatifs**

- Agrandir le parc Louis-Cyr en mobilisant le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand. Possibilité de pallier le manque d'espaces verts, collectifs et récréatifs à travers tout le quartier Saint-Henri.
- Dans l'idée de densifier le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand, conserver les limites actuelles du parc Louis-Cyr. Par contre, mieux consolider et intégrer le parc avec le futur développement, s'il y a.
- Créer une connexion quelconque entre le parc Louis-Cyr et le parc Jacques-Viger à proximité.

- Interconnecter les différentes activités présentes dans le parc Louis-Cyr. Le terrain de soccer, le parc à chiens sont de belles idées, mais elles sont déconnectées et juxtaposées.
- Améliorer la qualité et l'offre d'activités dans le parc Louis-Cyr.
- Favoriser le verdissement à travers tout le secteur Saint-Ferdinand, sans pour autant faire augmenter la valeur immobilière.
- Faire du parc Louis-Cyr une réserve de biodiversité (plantes, animaux sauvages).
- Créer une zone tampon, une zone verte, le long de la voie ferrée.
- Mettre en place un jardin communautaire dans le secteur Saint-Ferdinand, ce qui offre également des possibilités éducatives.

#### **4. Milieu de vie complet et services de proximité**

- Le secteur Saint-Ferdinand offre la possibilité de pallier le manque de CPE. Une école peut également être envisagée si l'offre actuelle ne suffit pas aux familles du quartier.
- Améliorer l'offre de services de proximité (épicerie fruits et légumes, dépanneur, commerce de détail).

#### **5. Densification et embourgeoisement**

- Assurer une transition écologique et développer le secteur Saint-Ferdinand grâce à des technologies alternatives. Possibilité de faire du secteur Saint-Ferdinand un écoquartier.
- Préconiser le développement du secteur Saint-Ferdinand sous forme de TOD.
- Préconiser une densification intelligente et favoriser une gradation des hauteurs. Possibilité de construire plus en hauteur aux abords de la voie ferrée afin de créer une interface, mais aussi de construire des 2 ou 3 étages (duplex, maison de ville) dans la zone adjacente au cadre bâti existant.
- Possibilité d'assurer une mixité de tenure pour le site constructif du 257 rue Saint-Ferdinand.
- Offrir une mixité de logements : logements sociaux, logements familiaux, etc.
- Assurer l'aménagement de logements sociaux à même le terrain vacant du 257 rue Saint-Ferdinand.
- Favoriser l'usage commercial au rez-de-chaussée des bâtiments patrimoniaux présents au sud du secteur Saint-Ferdinand et inclure des logements sociaux et accessibles aux étages supérieurs.
- Densifier le sud du secteur Saint-Ferdinand, à même les espaces de stationnement de surface. Ces nouveaux logements devront être munis d'un stationnement souterrain afin de répondre à la demande des nouveaux résidents.
- Favoriser une mixité sociale et un milieu de vie inclusif. Développer un cadre résidentiel où il n'y a quasi aucune distinction entre le logement social et les autres modes de tenure. Prendre exemple sur les logements sociaux réalisés à Saint-Michel et développés par Saia Barbarese.

#### **6. Patrimoine**

- Préserver, réhabiliter et valoriser le patrimoine industriel présent au sud du secteur Saint-Ferdinand afin d'en faire des espaces vivants, que ce soit à des fins résidentielles, commerciales ou communautaires.
- Conserver et mettre en valeur les silos présents au sud du secteur Saint-Ferdinand. Possibilité d'une mise en valeur qui passe par l'art urbain.
- Assurer un rappel historique de la période préindustrielle, aux populations ayant occupé le territoire. La plaque commémorative, l'intégration architecturale de vestiges et l'intégration d'œuvres d'art sont des possibilités.
- Assurer un langage architectural cohérent et une harmonisation du cadre bâti. Les nouveaux projets immobiliers doivent s'harmoniser avec le cadre bâti actuel et respecter le patrimoine industriel déjà présent à travers le secteur Saint-Ferdinand.

**Annexe A - Mercredi 16 juin 2021 – Salle 1**

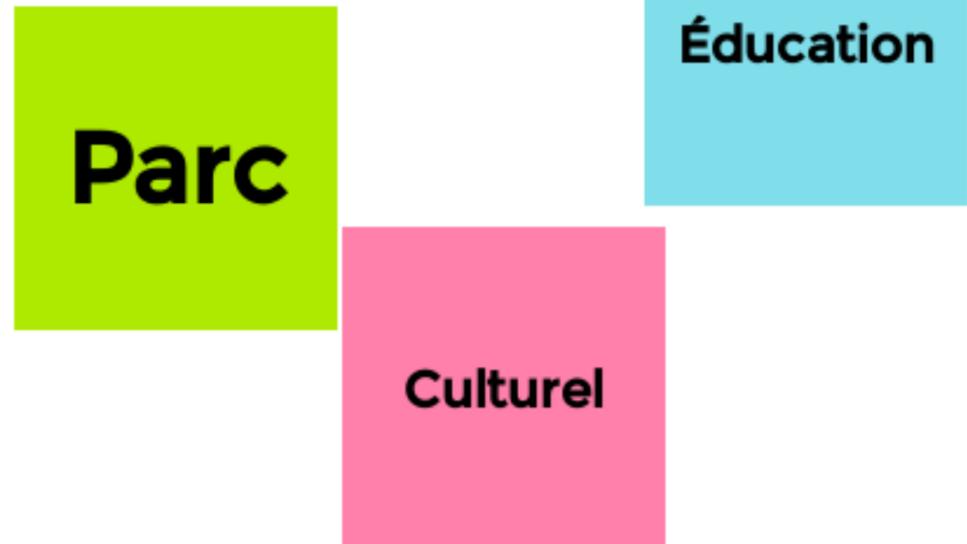
# Informations et directives

5  
minutes



1. Présentez-vous
2. Observez l'image et repérez les lieux
3. Nommez un enjeu en particulier

# Quelles sont vos propositions [ ] site?



Espace d'idéation



Nom de l'équipe

Décrire l'espace à créer en une phrase :

pôle de ressourcement pour la communauté

Lier  
l'industriel,  
commercial et  
résidentiel

Conservation  
de l'esprit des  
lieux

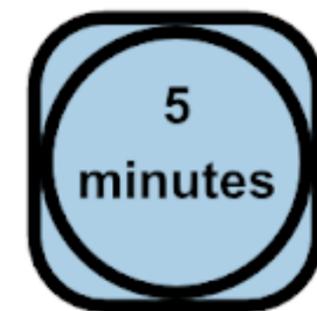
Lieu de partage et  
de rassemblement  
communautaire

Principales composantes :

Parc/espace vert,  
espace  
communautaire/educ  
ative, piste cyclable

Conservation  
des espaces  
verts  
Sauvegarde du  
patrimoine  
industriel

# Vos propositions tiennent-elles compte des éléments suivants :



- 1. La proximité de la voie ferrée**  
(nuisances, enclavement, etc.)
- 2. Les principaux besoins en termes de logement et services de proximité**
- 3. La cohabitation des usages**  
(activités industrielles, commerciales, voisinage résidentiel, activités sportives, etc.)
- 4. Les vues et les paysages**  
(points d'intérêts, marché Atwater, vues vers le centre-ville, bâtiments et paysages à mettre en valeur)
- 5. Les besoins en espaces verts, en espaces collectifs ou en équipements collectifs**  
(types, localisations, programmations, etc.)
- 6. Les mesures souhaitables de gestion environnementale du site**  
(eaux, énergie, constructions, matières résiduelles, etc.)

# Merci de votre participation!

Pour transmettre une opinion dans le cadre de cette consultation :

- Visitez [ocpm.qc.ca/saint-ferdinand](http://ocpm.qc.ca/saint-ferdinand)
- contactez M. Gilles Vézina

514 872-8510

[gilles.vezina@ocpm.qc.ca](mailto:gilles.vezina@ocpm.qc.ca)

**Annexe B - Mercredi 16 juin 2021 – Salle 2**

# Informations et directives

5  
minutes



automobile, plus de gens = plus d'auto, pollution, bruit, patrimoine industriel, espaces verts (x2), moins de densité qu'ailleurs c'est agréable, logement social, locaux commerciaux abordables, faire attention à

1. Présentez-vous
2. Observez l'image et repérez les lieux
3. Nommez un enjeu en particulier

# Quelles sont vos propositions pour le site?

20 minutes

**plan  
d'eau**

Espace  
d'activé  
culturelle,  
sociale de  
plein air

Espace  
d'idéation

Terrain sportif  
pour l'école  
secondaire

## Boîte de consensus

**Bloquer  
bruit et  
vibration  
du train**

**Accès  
piéton et  
cyclable**

Stationnement  
Communauto

**Espace  
vert**

jardins  
communautaires

**espaces  
extérieurs  
pour les  
jeunes**

**Ateliers  
abordable  
pour artistes  
et artisans**

espaces  
communautaires

**Beau  
logement  
social**

locaux  
commerciaux et  
bureaux/ateliers  
abordables

**qualité  
architecturale**

**mixité  
sociale**

---

Nom de l'équipe

Décrire l'espace à créer en une phrase :

un espace pour  
tous et pour un  
avenir meilleur

Principales composantes :

Village  
artisan

Village  
d'artisans

Espace  
vert

Valorisation  
de la nature

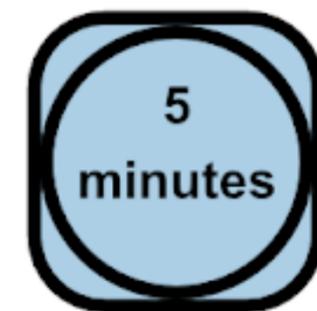
favoriser  
les jeunes  
familles

mixité  
sociale

Activité  
culturelle  
et  
sportive

diversité de  
services et  
activités  
abordables

# Vos propositions tiennent-elles compte des éléments suivants :



- 1. La proximité de la voie ferrée**  
(nuisances, enclavement, etc.)
- 2. Les principaux besoins en termes de logement et services de proximité**
- 3. La cohabitation des usages**  
(activités industrielles, commerciales, voisinage résidentiel, activités sportives, etc.)
- 4. Les vues et les paysages**  
(points d'intérêts, marché Atwater, vues vers le centre-ville, bâtiments et paysages à mettre en valeur)
- 5. Les besoins en espaces verts, en espaces collectifs ou en équipements collectifs**  
(types, localisations, programmations, etc.)
- 6. Les mesures souhaitables de gestion environnementale du site**  
(eaux, énergie, constructions, matières résiduelles, etc.)

# Merci de votre participation!

Pour transmettre une opinion dans le cadre de cette consultation :

- Visitez [ocpm.qc.ca/saint-ferdinand](http://ocpm.qc.ca/saint-ferdinand)
- contactez M. Gilles Vézina

514 872-8510

[gilles.vezina@ocpm.qc.ca](mailto:gilles.vezina@ocpm.qc.ca)

**Annexe D – Jeudi 17 juin 2021 – Salle 1**

# Informations et directives

5  
minutes



1. Présentez-vous
2. Observez l'image et repérez les lieux
3. Nommez un enjeu en particulier

# Quelles sont vos propositions pour le site?

- site agit comme une rotule pour le quartier
- mixité sociale, culturelle et urbaine
- logements abordables et familiaux
- contrer les ilots de chaleur
- préserver les bâtiments à vocation industrielle témoins d'une autre époque
- mesures de mitigations aux abords de la voie ferrée
- attention à la densification (nombre d'étage) (dialogue avec petite échelle)
- consolider le bâti existant autour du parc agit comme un lien fort

Espace  
d'idéation

Possibilité de  
bâtiments  
plus haut à  
proximité de  
la voie ferrée?

20  
minutes

## Boîte de consensus

Construire des  
logements  
sociaux

Inclusion  
sur site

Jardin  
collectif  
(Possibilités  
éducatives),  
transition  
écologique

Conservation  
& valorisation  
du patrimoine  
industriel  
présent sur le  
site

construction  
pas plus haut  
que 2-3 étages

Créer des liens avec  
le reste du quartier  
(Voie ferrée peut  
représenter un  
obstacle)

mesures de  
mitigations  
aux abords de  
la voie ferrée

Zone tampon,  
verdissement  
à proximité de  
la voie ferrée

Verdir mais  
sans faire  
monter la  
valeur  
immobilière

Espaces verts  
inclusifs et  
ouverts à tous

Les  
Ferdinandes

10  
minutes

Nom de l'équipe

Décrire l'espace à créer en une phrase :

**espace  
ludique,  
inclusif,  
vert**

Principales composantes :

espaces  
communautaires,  
sécuritaires,  
abordables

milieu de vie  
complet : mixité: pas  
seulement  
résidentiel - services  
de proximité

TOD quartier  
accessible par  
métro, vélo,  
auto-partage...  
réduire la circulation  
automobile  
(solutions  
alternatives)

**enjeux  
écologiques**

site test pour  
technologies  
alternatives car pas  
d'infrastructures

**patrimoine  
industriel à  
préserver**

langage  
architectural  
cohérent et  
novateur et rappel  
du patrimoine  
industriel

**rappel  
historique  
(population  
ayant occupé  
le territoire)**

# Vos propositions tiennent-elles compte des éléments suivants :



- 1. La proximité de la voie ferrée**  
(nuisances, enclavement, etc.)
- 2. Les principaux besoins en termes de logement et services de proximité**
- 3. La cohabitation des usages**  
(activités industrielles, commerciales, voisinage résidentiel, activités sportives, etc.)
- 4. Les vues et les paysages**  
(points d'intérêts, marché Atwater, vues vers le centre-ville, bâtiments et paysages à mettre en valeur)
- 5. Les besoins en espaces verts, en espaces collectifs ou en équipements collectifs**  
(types, localisations, programmations, etc.)
- 6. Les mesures souhaitables de gestion environnementale du site**  
(eaux, énergie, constructions, matières résiduelles, etc.)

# Merci de votre participation!

Pour transmettre une opinion dans le cadre de cette consultation :

- Visitez [ocpm.qc.ca/saint-ferdinand](http://ocpm.qc.ca/saint-ferdinand)
- contactez M. Gilles Vézina

514 872-8510

[gilles.vezina@ocpm.qc.ca](mailto:gilles.vezina@ocpm.qc.ca)

**Annexe C – Jeudi 17 juin 2021 – Salle 1**

# Informations et directives

5  
minutes



accessibilité  
logement,  
logements prix  
modiques  
saint-henri,  
équipements  
récréatifs, famille,  
espaces verts

1. Présentez-vous
2. Observez l'image et repérez les lieux
3. Nommez un enjeu en particulier

# Quelles sont vos propositions pour le site?

20  
minutes

autre  
terrain de  
sport ou  
patinoire

Accessibilité  
universelle

renouvellement des  
modules de jeux  
pour enfants

maintien des  
commerces  
existants, ne  
pas ajouter de  
nouveaux  
commerces

logements sociaux,  
pas de condos et de  
constructions de  
plus de 2 étages

espace écran  
par rapport  
aux voies CN

Esp  
d'idéation

tables de  
ping-pong

Réduction  
îlot de  
chaleur

Espace dédié pour  
le communautaire  
(Salle multifonction)

## Boîte de consensus

espace  
vert sur le  
257

Espace  
vert

réserve de  
biodiversité  
(257)

Agriculture  
urbaine

tables  
à  
picnic

jardin  
communautaire ou  
collectif

centre  
communautaire,  
accueil aux  
itinérants

passerelle par  
dessus la voie  
ferrée

# Les pommiers décontaminateurs

10  
minutes

Nom de l'équipe

Décrire l'espace à créer en une phrase :

**Espace vert,  
solidaire,  
rassembleur  
et reconnecté**

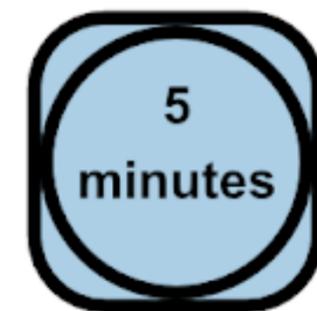
Principales composantes :

**Verdissement et  
jardins  
communautaire**

**Espace  
communautaire**

**logements  
sociaux**

# Vos propositions tiennent-elles compte des éléments suivants :



- 1. La proximité de la voie ferrée**  
(nuisances, enclavement, etc.)
- 2. Les principaux besoins en termes de logement et services de proximité**
- 3. La cohabitation des usages**  
(activités industrielles, commerciales, voisinage résidentiel, activités sportives, etc.)
- 4. Les vues et les paysages**  
(points d'intérêts, marché Atwater, vues vers le centre-ville, bâtiments et paysages à mettre en valeur)
- 5. Les besoins en espaces verts, en espaces collectifs ou en équipements collectifs**  
(types, localisations, programmations, etc.)
- 6. Les mesures souhaitables de gestion environnementale du site**  
(eaux, énergie, constructions, matières résiduelles, etc.)

# Merci de votre participation!

Pour transmettre une opinion dans le cadre de cette consultation :

- Visitez [ocpm.qc.ca/saint-ferdinand](http://ocpm.qc.ca/saint-ferdinand)
- contactez M. Gilles Vézina

514 872-8510

[gilles.vezina@ocpm.qc.ca](mailto:gilles.vezina@ocpm.qc.ca)